

Chef(fe) de la communication, P-5

Principales responsabilités et tâches

1. Stratégie de communication

Veiller à ce que le bureau pays dispose d'une stratégie de communication claire et d'un plan de travail associé afin de soutenir les objectifs du programme de pays, de faire connaître les enjeux liés aux droits et au bien-être des enfants auprès du grand public, de renforcer la volonté politique en faveur de la mission et des objectifs de l'UNICEF, ainsi que de consolider la crédibilité et l'image de marque de l'organisation.

2. Relations avec les médias

Veiller à ce que le bureau pays dispose d'une équipe de communication bien organisée, chargée de tenir à jour et de développer continuellement une liste de contacts comprenant les journalistes et les organes de presse de tous les médias : presse écrite, télévision, radio, Internet, etc.

Assurer la mise en place de processus efficaces de communication, de contacts réguliers et de collaboration étroite avec les médias afin de faire connaître à un public plus large les actions menées dans le cadre de la coopération avec l'UNICEF.

Identifier de nouvelles approches permettant d'accroître la visibilité positive de l'organisation et de tirer parti de cette notoriété pour créer de nouvelles opportunités en faveur de l'UNICEF.

3. Communication, réseautage et partenariats

Diriger une équipe nationale de communication afin de garantir que le bureau pays dispose d'une liste de contacts régulièrement actualisée et développée, regroupant les personnes, groupes, organisations et instances, y compris les acteurs du secteur privé, dont le soutien est essentiel ou peut contribuer à la réalisation des objectifs de plaidoyer et de communication définis dans la stratégie.

Développer, renforcer et entretenir les réseaux avec l'équipe de pays des Nations Unies, les responsables de la communication des différentes agences onusiennes et les interlocuteurs de haut niveau au sein des principales organisations partenaires.

4. Célébrités et événements spéciaux

Veiller à ce que le bureau pays dispose d'un programme national de relations avec les personnalités publiques, géré efficacement et reposant sur une liste de contacts régulièrement actualisée et développée.

Ce programme doit permettre d'identifier, de mobiliser et d'impliquer des personnalités nationales reconnues qui soutiennent les initiatives de l'UNICEF et participent activement aux événements spéciaux et aux activités contribuant à la réalisation des objectifs du programme de pays.

Parmi ces personnalités de premier plan, identifier celles dont la notoriété dépasse les frontières nationales et coordonner étroitement avec la Division de la communication (DOC) et le bureau régional afin d'amplifier leur influence et de mobiliser leur soutien à l'échelle internationale.

5. Priorités et campagnes mondiales

En complément des campagnes locales et nationales, veiller à ce que le bureau pays dispose d'un processus efficace permettant d'intégrer et de mettre en œuvre les priorités et campagnes mondiales de communication de l'UNICEF.

Il s'agit à la fois de diffuser ces initiatives d'une manière adaptée au contexte local et de faciliter la couverture internationale des actions menées dans le pays, afin qu'elles puissent être valorisées à l'échelle mondiale.

6. Appui à la mobilisation des ressources

Veiller à ce que la collecte de fonds aux niveaux mondial et national soit soutenue par des stratégies et des activités efficaces de plaidoyer et de communication.

7. Gestion

Veiller à ce que les ressources humaines de la section communication du bureau pays, notamment l'équipe de communication, ainsi que les ressources financières, comprenant la planification, la gestion et le suivi du budget, soient gérées efficacement et utilisées de manière optimale.

8. Suivi et évaluation

Veiller à ce que des données de référence en matière de communication soient établies afin de permettre l'évaluation régulière des objectifs de la stratégie de communication.

Analyser les résultats afin d'améliorer continuellement l'efficacité de la stratégie, des approches et des activités de communication.

Préparer et partager les résultats ainsi que les rapports dans les délais requis.

9. Renforcement des capacités et appui

Veiller à ce que le Représentant de l'UNICEF et l'équipe du programme de pays bénéficient, selon leurs besoins, d'une expertise professionnelle et de conseils sur tous les aspects de la communication.

Identifier et satisfaire les besoins de développement professionnel de l'équipe nationale de communication et des autres collaborateurs.

Repérer et mettre en œuvre des possibilités de renforcement des capacités en communication des médias et des autres partenaires concernés.

10. Conseil stratégique et communication pour l'obtention de résultats

Contribuer à la mise en œuvre des plans de programme de l'UNICEF, y compris au niveau régional, en veillant à ce que les questions liées au genre et à l'équité soient intégrées de manière transversale dans l'ensemble des programmes grâce aux activités de communication.

Pour devenir un défenseur ou une défenseuse des droits de chaque enfant, vous devez posséder les qualifications suivantes

Exigences minimales

Formation

Diplôme universitaire supérieur en communication, journalisme, relations publiques ou dans un autre domaine connexe.

Expérience professionnelle

- Dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente, à responsabilités croissantes.
- Expérience professionnelle internationale et nationale, acquise dans des pays développés et en développement.
- Expérience professionnelle dans la communication, notamment la presse écrite, la radiodiffusion et les nouveaux médias.
- Connaissance et familiarité avec les situations d'urgence.

Compétences

Les candidats doivent démontrer une expérience dans les domaines suivants :

- Le plaidoyer à l'échelle mondiale.
- Le développement et le maintien de partenariats.
- Les relations avec les médias aux niveaux mondial et local.
- Le suivi et l'évaluation.
- Les relations interentreprises (B2B).

Exigences linguistiques

Maîtrise courante du français et de l'anglais exigée.

Atouts supplémentaires

- La connaissance d'une autre langue officielle des Nations Unies (arabe, chinois, français, russe ou espagnol) ou d'une langue locale constitue un atout.
- Une expérience pertinente au niveau national, notamment dans les domaines du développement, des contextes fragiles et de l'action humanitaire, constitue un avantage.

Les valeurs que vous incarnez pour chaque enfant

Les valeurs fondamentales de l'UNICEF — sollicitude, respect, intégrité, confiance, responsabilité et durabilité (CRITAS) — guident toutes nos actions et notre manière de travailler.

Pour en savoir plus, consultez la [Charte des valeurs de l'UNICEF](#).

Compétences requises par l'UNICEF pour ce poste

1. Établir et entretenir des partenariats.
2. Faire preuve de conscience de soi et de conscience éthique.
3. Être déterminé(e) à obtenir des résultats ayant un impact.
4. Innover et accueillir favorablement le changement.
5. Gérer l'ambiguïté et la complexité.
6. Réfléchir et agir de manière stratégique.
7. Travailler en collaboration avec les autres.
8. Accompagner, diriger et gérer les équipes.

Pour en savoir plus sur les différents niveaux de compétences attendus, consultez le [Référentiel de compétences de l'UNICEF](#).

Description complète du poste

Pour consulter la description complète du poste, téléchargez le document suivant :

[Télécharger la description du poste – Chef\(fe\) de la communication, P-5 \(PDF\)](#)